

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche au service du projet social de territoire. La CTG constitue un cadre référençant les moyens mobilisés pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants dans le domaine de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits, etc. La coopération entre les acteurs contribue à un objectif commun de développement et de structuration d'une offre de service globale et de qualité sur le territoire et sa mise en œuvre nécessite la mobilisation de moyens dédiés.

Dans le cadre de la signature de sa première Convention Territoriale Globale, la CCRG recrute un(e) :

CHARGÉ(E) DE COOPERATION CTG (H/F)
Dans le cadre d'un contrat de projet (CDD de 3 ans renouvelable)
Cadre d'emploi des rédacteurs ou des attachés territoriaux
Poste à temps complet

Le service petite enfance de la CCRG coordonne et gère l'accueil du petit enfant sur le territoire : 5 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), 3 antennes de Relais Petite Enfance (RPE), un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Il porte la coordination globale de la CTG à l'échelle du territoire intercommunal ainsi que celle de deux aires thématiques. Il coordonne et anime le Réseau Local Parents et développe des projets transversaux avec les partenaires du territoire mais également en interne.

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe « Pôle territoire » et de la responsable du service petite enfance, le ou la chargé(e) de coopération assure le développement de la coopération entre les acteurs institutionnels et associatifs du territoire qui interviennent dans le champ de la CTG. Au sein du service, il accompagne la mise en œuvre des projets stratégiques du service destinés aux familles et aux jeunes enfants.

MISSIONS

Participer à la mise en œuvre de la CTG dans les champs de la politique petite enfance, parentalité, logement et accès aux droits :

- Coordonner la mise en place de champs thématiques inscrits à la future CTG
- Mettre en œuvre des actions inscrites à la future CTG
- Mobiliser les partenaires variés afin d'accompagner la mise en œuvre du projet social de territoire (CTG) dans les aires thématiques CTG retenues
- Accompagner et développer des actions transversales dans les champs thématiques de la CTG pilotés par l'intercommunalité
- Evaluer les actions et les engagements contractuels liés à la mise en place de la CTG

Participer à la mise en adéquation de l'offre d'accueil aux besoins des familles :

- Participer à la mise en place de l'observatoire du territoire
- Participer à l'évaluation des besoins des familles en termes de services d'accueil de la petite enfance et de la parentalité

- Participer à la réflexion autour de la mise en place d'un guichet unique petite enfance et de commissions d'attribution des places

Dans le cadre de l'aire thématique petite enfance, le ou la chargé(e) sera amené à participer à la vie du service Petite Enfance, ce qui l'amènera à :

- Participer au travail de définition du projet social de l'accueil de la petite enfance
- Accompagner les projets du RPE
- Accompagner la dynamique existante autour du Réseau Local Parents
- Participation à la rédaction des Appels à projet et des bilans

PROFIL RECHERCHÉ

- Bac +3 à +5 de type développement local, politiques sociales ou petite enfance
- Expérience avérée en collectivité territoriale sur des fonctions similaires
- Solides connaissances de l'environnement territorial
- Maîtrise de l'outil informatique
- Ingénierie de projet
- Qualités rédactionnelles
- Autonomie, prise d'initiative
- Sens des responsabilités, rigueur
- Très bon relationnel
- Travail en équipe
- Sens du service public

CONDITIONS D'EMPLOI

Rémunération statutaire : cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés territoriaux, régime indemnitaire, prime annuelle et chèques-vacances.

Horaires de bureau et possibilité de réunions en soirée.

Le permis B est indispensable.

Ce poste à temps complet, est à pourvoir par voie contractuelle dans le cadre d'un contrat de projet.

Ce contrat, d'une durée de trois ans, peut être renouvelé dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Prise de poste au plus tôt en octobre 2023.

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV sont à adresser au plus tard le 6 septembre 2023 à :

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

Jury de recrutement - 1 Rue des Malgré-Nous - BP 80114 - 68502 GUEBWILLER CEDEX

ou par e-mail à rh@cc-guebwiller.fr